

Protocole de Sécurité en VTT – Académie de Guyane



Nom de l'établissement	
Partenaire (coordonnées – convention)	
Site de pratique	
Transport (nom – coordonnées)	
Dates ou périodes envisagées	
Classes et collègues EPS concernés (noms et numéros de portable)	
Nombre d'élèves et d'encadrants	
Matériel utilisé ou à acquérir	

Ce protocole est une proposition académique et sera à ajuster à la marge aux contextes des différents établissements ou sites de pratique.
Celui-ci s'appuie sur le [Vadémécum APPN](#), incontournable pour rédiger votre projet.

Date et signature du professeur EPS porteur du projet	Date et signature pour validation du protocole par le chef d'établissement

Liste de contrôle en VTT

<u>Avant</u>	<u>Pendant</u>	<u>Après</u>
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Contacter le propriétaire ou responsable du site de pratique pour se renseigner sur les éventuels arrêtés municipaux interdisant l'accès au(x) sentier(s) des vélos et prévenir de votre présence aux jours et horaires prévus. <input type="checkbox"/> Réaliser une reconnaissance du site de pratique (accès, topographie, difficulté, dangers...) ainsi que son état actuel de praticabilité pour ajuster l'itinéraire (distance, hétérogénéité des élèves, évolution de la végétation, chablis, zones de pauses sur le parcours...). <input type="checkbox"/> S'assurer du fonctionnement des moyens de communication (talkie walkie, téléphone...). <input type="checkbox"/> Vérifier le matériel disponible (cf. annexe). <input type="checkbox"/> Informer les élèves de la tenue à porter et du matériel nécessaire : tee-shirt ou manches longues, chaussures de sport fermées, chaussettes montantes, gourde, crème solaire, lunettes de soleil, pique-nique, en-cas. <i>L'information peut faire l'objet d'un mot dans le carnet pour information aux parents.</i> <input type="checkbox"/> Prévoir une trousse de secours la plus complète possible (au <u>minimum</u> : compresses, stériles, antiseptique, pansements de différentes tailles, ciseaux, pince à écharde, sucre, gants à usage unique, bande, sérum physiologique, couverture de survie). <input type="checkbox"/> Si des élèves possèdent un PAI, prévoir le nécessaire pour être en mesure de réagir. <input type="checkbox"/> Créer un cahier d'entretien VTT ainsi qu'une liste d'attribution casque/élève/VTT (réglage, rangement, suivi). <input type="checkbox"/> Préparer des fiches circulation/matériel/sécurité/incident à l'intention des élèves (simples, opérationnels → routines). <input type="checkbox"/> S'assurer de disposer du numéro de l'établissement, du chef d'établissement ou de l'adjoint, d'un ou deux CPE. <input type="checkbox"/> Anticiper une solution de repli en cas d'annulation de la sortie, prévoir plusieurs replis abrités le long du parcours. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ne pas hésiter à renoncer si les conditions sont défavorables (météo, conditions physique, dégâts matériels...) avant ou pendant la leçon (cf. circulaire nationale du 20 avril 2017). <input type="checkbox"/> Emporter le trousse de secours et le kit réparation. <input type="checkbox"/> Avant de quitter l'établissement, vérifier l'équipement des élèves (tenue, bonnes baskets avec lacets rentrés dans la chaussure, sac à dos, pique-nique, gourde...). <input type="checkbox"/> Compter les élèves avant de monter dans le bus et à chaque rassemblement important. <input type="checkbox"/> Rappeler, au calme, les fiches circulation, matériel, sécurité, incident et déterminer des signaux de communication (direction, arrêt, alerte). <input type="checkbox"/> Donner aux élèves un numéro unique à contacter en cas de problème. <input type="checkbox"/> Établir des groupes identifiables et les noter afin de savoir où sont tous les élèves à n'importe quel moment. <input type="checkbox"/> Expliquer l'importance des rôles de meneur et serre file. <input type="checkbox"/> De manière générale, les deux roues doivent être au sol, pas de wheeling ou « roue arrière ». <input type="checkbox"/> Prévoir des pauses fréquentes et sécuritaire pour resserrer le groupe et faire des rappels de sécurité. <input type="checkbox"/> En cas de passage difficile, technique ou exposé : privilégier la reconnaissance à pieds. <input type="checkbox"/> Insister sur l'éducation à l'environnement (ne pas jeter les déchets au sol, prévoir un sac poubelle). 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Compter les élèves au retour, lors de l'entrée dans le bus et/ou dans l'établissement. <input type="checkbox"/> Au cours du bilan avec les élèves, insister sur la dimension sécuritaire ainsi que les comportements moteurs, positifs observés au cours de la sortie. <input type="checkbox"/> Faire un bilan logistique permettant l'ajustement de l'organisation de la leçon (transport, itinéraire prévu VS réalisé, temps prévu VS effectif...). <input type="checkbox"/> Réaliser un nettoyage, une vérification et si besoin une réparation du matériel avec et par les élèves pour les sensibiliser et les responsabiliser (nettoyage et lubrifications des pièces en mouvement : chaînes, câbles et dérailleurs, plongeurs d'amortisseurs).

ANNEXES

Recommandations pour le VTT sur la route et en sentier

Sauf si le contraire est indiqué à l'aide de la signalisation, les utilisateurs de cycles doivent, au même titre que les autres usagers, respecter le Code de la route.

Si le groupe est très important, il doit être divisé en sous-groupes n'empiétant pas sur plus de 20 m de chaussée et l'espace entre les sous-groupes doit être d'au moins 50 m pour permettre aux véhicules de dépasser.

La vérification **avant et après** chaque sortie doit être minutieuse et notée dans un carnet de route élève ou enseignant. Cette vérification comprend la propreté et l'état général du VTT.

- Casques et jugulaires (coque en contact avec le crane sans compression, réglage des jugulaires en contact avec le cou sans gêne)
- Poste de pilotage bien serré (poignées, leviers freins et vitesses, potence)
- Selle avec son serrage rapide (pieds au sol selle au niveau de la hanche et/ou jambe presque tendue une fois assis, pédale en bas)
- Fonctionnement de l'amortisseur et de la fourche si présents
- Transmission : pédalier, dérailleurs, chaîne (graisser la chaîne et régler les dérailleurs en cas de besoin)
- Axes de roues et serrage rapide
- Pneus en bon état (gonflé et "crampons" encore bien présent) ainsi que l'état général de la jante (voile, saut, éclat, rayons...)
- Freins à patins ou à disques câble et hydraulique (quand je freine, je m'arrête en quelques mètres et il doit être impossible de bouger la roue à la main)

Prévoir **une trousse de réparation** : kit crevaillon : pompe, démonte pneu, rustines, colle, chambre à air, dérive chaîne et attache rapide, multi-tools...

L'enseignant alterne le rôle de meneur et de serre file en fonction du milieu de déplacement :

- Route : il se déplace le long du groupe en double file pour faire navette entre le meneur et le serre file préalablement déterminés. Ainsi, il dispose d'une vue d'ensemble, peut faire ses régulations et peut agir rapidement en cas d'incident.
- Plat / Montée : l'enseignant peut se positionner en serre file pour réguler l'arrière du groupe et avoir une vue d'ensemble.
- Descente : fractionnée en plusieurs parties pour réguler la vitesse, sonder le groupe sur d'éventuelles difficultés et apporter des régulations sur des portions de parcours. L'enseignant se positionne toujours devant pour imposer le rythme (peu de vitesse), les trajectoires et les arrêts.

Désigner un élève **meneur** (ne doit pas se faire doubler par un autre élève, garder un rythme imposé par l'enseignant et respecter ses consignes) et un **serre file** (portant un gilet rétro-réfléchissant, restant dernier et capable d'alerter en cas d'incident).

Règles de circulation sur voie ouverte, route avec voie cyclable : garder une distance de sécurité d'au moins 1 vélo soit 2m avec celui de devant, ne pas se doubler, alerter celui de devant en cas d'incident.

RESSOURCES POUR LE VTT EN GUYANE

- ⇒ Règles de sécurité en vélo sur route :
https://www.securite-routiere.gouv.fr/sites/default/files/2019-03/sr_depliantvelo_bd.pdf
- ⇒ Texte régissant la sécurité dans les APPN : Circulaire n° 2017075 du 19/04/2017
<https://eps.dis.ac-guyane.fr/Circulaire-Securite-dans-les-APPN.html>
- ⇒ DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) :
<http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/fleuves-rivieres-et-criques-r517.html>
- ⇒ GEPOG (Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane) et autres sites en lien avec ses activités :
<http://www.gepog.org/Le-GEPOG-vous-invite-%C3%A0-d%C3%A9couvrir-les-sites-web-en-lien-avec-ses-activit%C3%A9s>
- ⇒ ONF (Office National des Forêts) :
<http://www1.onf.fr/guyane/@@index.html>
- ⇒ Géoportail (cartes IGN) :
<https://www.geoportail.gouv.fr/>
- ⇒ Calcul itinéraires (permet de tracer un itinéraire pour calculer le dénivelé, temps estimé...) :
<https://www.calculitineraires.fr/>
- ⇒ Circulaire académique relative aux morsures de serpent :
<https://eps.dis.ac-guyane.fr/Circulaire-academique-APPN-et-securite.html>